

Les mots pour le dire : La plupart des cahiers des charges et des réponses aux appels d'offres comportent une analyse de l'existant. Mais l'expression fait parfois sourire. Pourquoi ?

30-06-2009

avec

« Analyse de l'existant ». La plupart des cahiers des charges et des réponses aux appels d'offres comportent une analyse de l'existant. Mais l'expression fait parfois sourire. Pourquoi ?

- La plupart des méthodes d'analyse et de conception utilisées en re-engineering reposent sur une démarche consistant à modéliser le système existant pour émettre un diagnostic, puis à modéliser le système cible, pour élaborer un plan d'actions.

- Dans le langage de la gestion de projets, la première étape est généralement désignée comme « l'analyse de l'existant ».

- Par extension, l'expression est devenue courante dans les cahiers des charges et dans les réponses aux appels d'offres.
  
- L'analyse de l'existant, c'est la photographie de ce qui est en place.
  
- Elle peut être formulée aussi bien par le maître d'ouvrage d'un projet que par le maître d'œuvre et ses sous-traitants.
  
- Mais ce passage obligatoire se transforme parfois, dans les propositions commerciales, en un exercice de flatterie.
  
- Le client démasque alors au premier coup d'oeil les efforts de son fournisseur pour montrer qu'il a compris la problématique.
  
- Et alors, il ne manque pas de sourire.
  
- A utiliser avec discernement.